

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 68**  
**Hebdos régionaux de la Montérégie**

**Le BAPE tiendra une séance publique d'information**

*Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield*

Québec, le 12 mai 2020 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield](#). Considérant les mesures de distanciation sociale en vigueur, la séance publique d'information se tiendra uniquement par des modes numériques. Les citoyens sont donc invités à participer à la rencontre par Internet afin d'obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation du public ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance sera diffusée en direct dans le site Web du BAPE et sur sa page Facebook, ainsi qu'à la télévision communautaire NousTV de Salaberry-de-Valleyfield (câble 13, Hd 555).

DATE	:	Le jeudi 21 mai 2020
HEURE	:	19 h 30
EN LIGNE	:	<a href="http://www.bape.gouv.qc.ca">www.bape.gouv.qc.ca</a> <a href="https://www.facebook.com/BAPEquebec">www.facebook.com/BAPEquebec</a> <a href="http://www.nous.tv/salaberry-de-valleyfield">www.nous.tv/salaberry-de-valleyfield</a>

À la suite des présentations du BAPE et de l'initiateur du projet, toute personne intéressée pourra poser ses questions en direct. Il sera possible de le faire en les soumettant à l'adresse courriel du mandat, en les formulant directement sur la plateforme Facebook, ou encore par téléphone. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 26 juin 2020, les citoyens peuvent communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 26 juin 2020 pour faire une demande de consultation publique ou de médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Pour savoir comment formuler cette demande, les citoyens sont invités à consulter le [site Web du BAPE](#).

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux. Dans le but de vous offrir le meilleur service possible, nous demeurons également à l'affût des meilleures pratiques à mettre en place.

**Où consulter la documentation sur le projet ?**

L'ensemble du dossier est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

**LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE !**



**Informer**



**Consulter**



**Enquêter**



**Aviser**

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
581 925-0670 ou 1 800 463-4732  
[berges-salaberry-de-valleyfield@bape.gouv.qc.ca](mailto:berges-salaberry-de-valleyfield@bape.gouv.qc.ca)